

## **9<sup>e</sup> édition Événement *En marche pour la parité*<sup>1</sup> Est-ce concevable qu'en 2024, nous en soyons encore là?**

Québec, le 25 avril 2024 – « Au moment où plus d'une centaine de pays ont légiféré pour garantir la parité femmes hommes dans leurs lieux de pouvoir et de décisions, est-il concevable qu'en 2024, au Québec, nous en soyons encore là? », d'affirmer la présidente du CA du Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD), Madame Thérèse Mailloux, dans le cadre de la 9<sup>e</sup> édition de l'événement *En marche pour la parité*.

Le **Groupe Femmes, Politique et Démocratie**, leurs alli.e.s et les Partenaires pour la parité ont, pour une 9<sup>e</sup> année consécutive, **réclamé une loi pour assurer et pérenniser la parité des candidatures** au sein des partis politiques du Québec ainsi que la parité des nominations au Conseil des ministres.

Rappelons que l'événement est non partisan et s'inscrit dans l'esprit des suffragettes qui, pendant 14 ans, au siècle dernier, se sont rendues à l'hôtel du Parlement pour réclamer le droit de vote des femmes.

Cet événement annuel s'est tenu le 23 avril dernier en fin de journée, au *Cercle de la Garnison*, à Québec, en présence d'élu.e.s de l'Assemblée nationale, d'ex-parlementaires, de Partenaires pour la parité et de membres du Groupe Femmes, Politique et Démocratie. Animé par Madame Françoise Guénette, les invitées d'honneur, Mesdames **Marie Malavoy**, députée à l'Assemblée nationale (1994-1998 et 2006-2014) et ministre (septembre 2012-avril 2014), **Christine St-Pierre**, députée à l'Assemblée nationale (2007-2022) et ministre (avril 2007-septembre 2012 / avril 2014-octobre 2018) et **Geneviève Hamelin**, conseillère municipale (2009-2021) et présidente du conseil municipal de la Ville de Québec (2013-2020), étaient invitées à discuter notamment de l'importance d'adopter avec diligence une loi sur la parité des candidatures pour les partis politiques afin d'assurer et de garantir la parité.

### **Des mesures législatives pour éviter des reculs, favoriser la rétention des femmes en politique et transformer le pouvoir**

Si bien des pas ont été faits vers l'adoption d'une loi depuis 2016, année de la première édition de l'événement *En marche pour la parité*, sans mesures législatives, nous ne sommes pas à l'abri de reculs, comme nous en avons connu, par exemple, entre les scrutins de 2003 et 2007 et ceux entre 2012 et 2014, au palier de l'Assemblée nationale du Québec.

Pour **Geneviève Hamelin**, « une loi sur la parité des candidatures obligerait à créer des conditions favorables pour que les femmes se présentent et restent en politique ». **Christine St-Pierre**, quant à elle, est d'avis « qu'il faut plus d'élues, mais aussi des équipes plus féminines notamment dans les cabinets politiques ». **Marie Malavoy** estime « qu'il faut aussi proposer un regard différent. Bien sûr que les femmes doivent représenter la population, mais elles doivent également, quand elles entrent dans l'univers du pouvoir, essayer de le transformer ».

---

<sup>1</sup> Initié par le GFPD, cet événement non partisan vise à sensibiliser les citoyen.e.s et les élu.e.s à la nécessité d'instaurer la parité dans toutes les sphères décisionnelles de notre société. Il s'inspire de la démarche que les suffragettes ont adoptée afin d'acquérir le droit de vote des femmes au Québec, il y aura 84 ans le 25 avril 2024.

### **Garantir que les partis politiques présenteront 50 % de femmes à chaque élection**

« S'il y a 46 % de femmes élues actuellement, c'est parce que la société civile a fait pression depuis des années afin que les partis se mobilisent pour compter plus de candidates. Mais un bilan s'impose. Comment se passe le recrutement en cette ère de soupçons envers la politique? Aller chercher des femmes, c'est louable, mais restent-elles en poste? Ont-elles l'espace nécessaire pour contribuer pleinement à l'ordre du jour? **Sont-elles suffisamment décisionnelles?** Et surtout, la question qui nous préoccupe vivement : comment **assurer** qu'à chaque prochaine élection, les partis présenteront 50 % de femmes? Qui nous le garantit?, s'interroge Thérèse Mailloux.

### **Tenir compte de la moitié du monde pour le diriger et en dessiner les contours**

« La parité durable, cela veut dire que les femmes doivent avoir la latitude pour imposer d'autres modèles, et qu'elles se sentent soutenues pour le faire. Nous continuerons à exiger de nos gouvernements, des institutions, et de nos instances politiques qu'elles tiennent compte de la moitié du monde pour le diriger et en dessiner les contours. Pour le moment, ce n'est pas le cas, les femmes ne sont pas encore arrivées à cette étape. Tant qu'il le faudra, nous reviendrons ici, exiger une loi sur la parité dans les candidatures de tous les partis, et de tous les mécanismes d'élection », de conclure la présidente du GFPD, Thérèse Mailloux.



De gauche à droite : Françoise Guénette, animatrice et Mesdames Marie Malavoy, Geneviève Hamelin et Christine St-Pierre, invitées d'honneur Crédits photo : GFPD, 23 avril 2024



De gauche à droite : Thérèse Mailloux, présidente du CA du GFPD et Françoise Guénette, animatrice  
Crédits photo : GFPD, 23 avril 2024

**Historique de l'événement :** <https://gfpd.ca/evenement/en-marche-pour-la-parite-2/>

-30-

Source : Groupe Femmes, Politique et Démocratie

**Demande d'entrevue :** **Nathalie Lavoie**, analyste politique, affaires publiques et politologue, **GFPD**

Cellulaire : **581 990-5305**